



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

enjeux de la ruralité

Question au Gouvernement n° 126

Texte de la question

ENJEUX DE LA RURALITÉ

M. le président. La parole est à Mme Perrine Goulet, pour le groupe La République en marche.

Mme Perrine Goulet. Ma question s'adresse à M. le ministre de la cohésion des territoires. J'y associe l'ensemble des députés du groupe La République en marche membres du groupe d'études sur la ruralité. Depuis plusieurs années, les territoires ruraux sont les grands oubliés du développement économique. Une fracture entre ces territoires et les métropoles s'est peu à peu développée. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

Pourtant, les territoires de la ruralité représentent 80 % de la superficie de la France et 50 % de la population y vit. La ruralité est faite d'agriculture, mais aussi de PME, d'artisans, de commerçants, de personnes âgées et de familles. Elle constitue également un espace de détente et de liberté pour les urbains. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

M. Jean-Louis Bricout. Ah bon ?

M. Jean-Paul Dufègne. Mais non ! Ce n'est pas ça, la ruralité !

Mme Perrine Goulet. C'est pourquoi nous pensons que ces territoires... *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)* Lorsque vous parlez, chers collègues, on ne vous coupe pas la parole ! Un peu de courtoisie serait bienvenue ! *(Vifs applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

C'est pourquoi nous pensons que ces territoires sont des territoires d'avenir, dont les valeurs et les atouts sont indispensables aux aires urbaines. Il est donc nécessaire de se pencher sur des sujets majeurs tels que la désertification médicale, la fracture numérique, la revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs, l'accessibilité et le maintien des services publics. *(Applaudissements sur les bancs du groupe REM.)*

Traiter ces problèmes renforcera l'attractivité économique de nos territoires. Ma question est la suivante *(« Ah ! » sur les bancs du groupe LR.)* : que compte faire le Gouvernement pour répondre aux besoins des territoires ruraux et permettre à leurs habitants de se sentir des citoyens français à part entière ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de la cohésion des territoires.

M. Jacques Mézard, ministre de la cohésion des territoires. Vous avez résumé la situation de nombreux

territoires ruraux, madame la députée. Vous avez dressé un constat que je partage globalement. Il est le résultat de nombreuses années au cours desquelles ces territoires se sont sentis sinon sur la voie de l'abandon, du moins sur celle du délaissement.

M. Sébastien Jumel. De l'humiliation !

M. Jacques Mézard, ministre. Moi qui les connais bien, je doute qu'ils réclament l'aumône ; ils veulent l'équité. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM.*) Celle-ci commence par des messages clairs, comme celui récemment formulé par le Premier ministre selon lequel les dotations de ces territoires ne baisseront pas. (Mêmes mouvements.)

Mme Émilie Bonivard. 450 millions retirés aux régions !

M. Jacques Mézard, ministre. J'annonce aussi que nous maintiendrons les contrats de ruralité. De quoi nos territoires ruraux ont-ils encore besoin ? D'accessibilité : nous venons d'évoquer le numérique, qui est une question de fond à laquelle nous apporterons de véritables réponses, comme vient de le faire M. le secrétaire d'État. D'accès à la santé : nous doublerons le nombre de maisons de santé.

M. Pierre Cordier. C'est déjà fait !

M. Jacques Mézard, ministre. D'accès aux services publics : nous doublerons le nombre de maisons de services au public.

M. Jean-Paul Dufrène. Et le logement ?

M. Marc Le Fur. Et le prêt à taux zéro ?

M. Jacques Mézard, ministre. Que les fermetures d'école cessent et que l'on prépare des internats dans ces départements : voilà une vraie politique d'écoute de ces territoires ! (« Ah ! » *sur plusieurs bancs du groupe LR.*) Quant au plan de revitalisation des villes moyennes et des centres-bourgs, il est absolument indispensable. Tout cela constitue une politique cohérente en faveur des territoires ruraux, qui est l'affaire de tous, quel que soit le banc sur lequel on siège ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Perrine Goulet](#)

Circonscription : Nièvre (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 126

Rubrique : Ruralité

Ministère interrogé : Cohésion des territoires

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 octobre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 octobre 2017](#)